



24. Janvier 2026

## « L'héritage de Saint François de Sales »

Psaume 36, 3-4.5-6.30-31

Psaume correspondant au mémorial de saint François de Sales

*Fais confiance au Seigneur, agis bien, habite la terre et reste fidèle ; mets ta joie dans le Seigneur : il comblera les désirs de ton cœur. Dirige ton chemin vers le Seigneur, fais-lui confiance, et lui, il agira. Il fera lever comme le jour ta justice, et ton droit comme le plein midi. Les lèvres du juste redisent la sagesse et sa bouche énonce le droit. La loi de son Dieu est dans son cœur ; il va, sans craindre les faux pas.*

Nous célébrons aujourd'hui la mémoire de Saint François de Sales. Il a vécu de 1567 à 1622, a été évêque de Gênes, a fondé un ordre religieux et nous a laissé en héritage de précieux écrits sur la spiritualité, qui témoignent de sa profonde vie intérieure. Les plus connus sont la "Philotée" - ou "Introduction à la vie dévote" - et le "Traité de l'amour de Dieu". Saint François de Sales est considéré comme le "saint de la douceur", après avoir lutté toute sa vie pour maîtriser son tempérament colérique. Il était un bon guide des âmes et parmi ses filles spirituelles, Sainte Jeanne de Chantal se distingue.

Mais son enseignement ne s'adresse pas seulement aux consacrés ; il offre aussi une aide pour le chemin de sanctification de ceux qui vivent dans le monde. La "Philotée" en particulier est d'une grande valeur à cet égard, et constitue encore aujourd'hui une lecture très utile pour quiconque veut approfondir son cheminement spirituel.

Écoutons un peu ce que nous dit ce saint, et essayons de nous enrichir de sa sagesse :

*« Mon passé ne me préoccupe plus, il appartient à la miséricorde divine. Mon avenir ne me concerne pas encore, il appartient à la providence divine. Ce qui me préoccupe et m'exige, c'est aujourd'hui, qui appartient à la grâce de Dieu et à l'abandon de mon cœur, de ma bonne volonté ».*

Commençons par la première partie de cette phrase :

*« Mon passé ne me préoccupe plus, il appartient à la miséricorde divine. »*

Saint Paul aussi - dont nous célébrerons la conversion demain - nous exhorte à oublier les choses qui sont derrière nous, et à nous étendre vers celles qui sont devant nous (cf. Ph 3, 13). Il ne s'agit pas simplement d'un oubli, et encore moins d'une répression des

chooses désagréables du passé, des fautes et des échecs. Non, ce n'est pas cela... C'est plutôt la certitude que tout ce qui est passé a déjà été déposé dans la miséricorde de Dieu, et est donc entre ses mains.

Si nous avons déjà reçu le pardon de nos péchés en confession, avec un repentir approprié, alors Dieu nous invite à regarder vers l'avenir. Il ne nous impute plus nos péchés et ne les retient plus contre nous. Mais le souvenir de notre propre culpabilité peut nous aider à être miséricordieux envers les autres, à toujours garder à l'esprit l'amour indulgent de Dieu et à reprendre notre chemin avec vigilance.

Ainsi, nous pouvons même tirer profit d'un passé de péché ; mais il ne doit jamais nous affliger de tristesse ; nous ne devons pas non plus l'actualiser sans cesse en nous reprochant constamment nos fautes, car nous arracherions alors notre passé à la mer de la miséricorde de Dieu et, dans le pire des cas, nous le placerions sous la domination de l'Accusateur. Nous devons prendre ce point à cœur et l'intérioriser, car c'est l'Accusateur qui veut utiliser de telles situations du passé pour tourmenter les gens. Et cela vaut aussi bien pour nous-mêmes que pour les autres. Si quelqu'un s'est converti et que Dieu a pardonné ses fautes, nous devons lui donner l'opportunité de repartir à zéro, et ne pas le lier à son passé par nos accusations.

Le dicton de Saint François est le suivant :

*« Mon avenir ne me concerne pas encore, il appartient à la divine providence. »*

Ce point fait référence aux inquiétudes concernant l'avenir, qui occupent si souvent et inutilement nos pensées, nous faisant oublier la réalité spirituelle que Dieu tient l'avenir entre ses mains. Il ne doit pas s'agir d'un simple vœu pieux, mais d'une réalité vivante. Pour cela, il est nécessaire que nous nous éduquions intérieurement et que, par la prière, nous freinions l'esprit d'inquiétude. Par ces mots, saint François ne se réfère certainement pas aux choses dont il nous incombe de façonnner l'avenir, mais à celles dont nous nous occupons inutilement, alors qu'elles ne sont même pas entre nos mains, et pourtant nos pensées tournent autour d'elles... Ici, un acte précis de confiance en Dieu est requis, et chaque fois que des soucis inutiles réapparaissent, nous devons actualiser cette décision. On peut se demander si, au fond, on ne veut pas lâcher prise complètement, parce que les soucis sont devenus partie intégrante de notre vie, au point qu'il nous semble qu'ils correspondent à notre identité.

Et Saint François de Sales conclut :

*« Ce qui m'inquiète et m'exige, c'est aujourd'hui, qui appartient à la grâce de Dieu et à l'abandon de mon cœur, de ma bonne volonté. »*

Avec ces derniers mots, le saint touche au point décisif : nous devons vivre AUJOURD'HUI ! C'est ainsi que nous façonnons l'avenir ! Le présent est également

imprégné de la grâce de Dieu ; mais c'est là que nous pouvons être ses collaborateurs. Notre abandon à Dieu permet à la grâce de Dieu de déterminer chaque moment de notre vie. Cela nous donnera de la sérénité et une grande confiance.

Ce sera une sérénité qui vient de la certitude de vivre dans la grâce de Dieu, accompagnée de la vigilance pour identifier ses orientations et y répondre en conséquence... C'est cela qui nous fait vivre attentifs et concentrés sur la seule chose nécessaire : chercher Dieu avant tout en tout, et vivre en Lui.

Ainsi, chaque jour devient une mission que le Seigneur nous confie : les grands comme les petits, la santé comme la maladie, la paix comme le combat... De cette manière, nous apprenons à vivre dans le " Kairos ", c'est-à-dire dans le MAINTENANT de Dieu, dans le temps de la grâce, qui nous a été largement ouvert grâce à Notre Seigneur.